

**Frouville, Robert**, Mr, Acad, Political Economy, France, Rennes, "*Le concept d'économie morale en Afrique*"- C

## **LES ENJEUX DE L'ECONOMIE MORALE EN TANZANIE : Réflexion sur les travaux de la conférence de Dar Es Salam. (18 - 20 août 2005)**

### **Introduction.**

Depuis le milieu de la décennie 1970, des chercheurs au sein de d'un "Centre de développement" (aujourd'hui disparu) de la faculté des sciences économiques de l'Université Rennes I, ont tenté de répondre à une question : quelle était la véritable nature des freins au décollage industriel de nombreux pays d'Afrique, Algérie, Afrique sub-saharienne ou autre ? Une réponse apparaissait évidente, quoique insuffisante : Les nouveaux ouvriers de ces pays, issus d'un exode rural récent, ne se comportaient pas du tout comme "l'homo economicus" de la théorie économique. Ceux qui souhaitaient conserver des expressions politiquement correctes parlaient de comportements traditionnels, forcément inadaptés au monde moderne. Sinon, on sombrait dans le péjoratif avec des qualificatifs tels que "arriérés", "rétrogrades" et autres. Dans le cadre de la science économique traditionnelle, tout aussi arriérée, il est impossible de dire quoi que ce soit sur le comportement de l'homme africain réel, tout aussi bien que sur les comportements des êtres humains sur d'autres continents. La création de PEKEA vise, entre autres, à nous sortir de cette impasse en recourant à une véritable approche pluri-disciplinaire en Economie Politique, pour appréhender l'homme et sa société.

Les contributions faites au cours de cette conférence de Dar es Salam montrent que l'approche pluri-disciplinaire peut être féconde. Les études de cas, nombreuses, ont été réalisées par des anthropologues, des sociologues, des politologues, ou par des travailleurs sociaux ou administratifs. Elles montrent que les objectifs vitaux et les attentes du paysan est africain sont différents de ceux attribués à "l'homo economicus" de notre tradition. Ces comportements évoqués concernent trois grandes périodes : Avant la colonisation, la période coloniale et la période post-coloniale. Une question fondamentale est toujours, explicitement ou implicitement, posée dans tous les textes : ces comportements traditionnels de l'homme tanzanien sont-ils un handicap pour le développement économique du pays ? Ou bien, est-il possible d'utiliser ces comportements comme leviers en faveur du développement économique? Pour mieux cerner la question, certaines études comparatives sont tentées entre l'Afrique, l'Asie du sud-est et même le Japon.

Tentons, sans plus tarder, une présentation synthétique de ces travaux. Les documents de 2005 sont complétés par un ensemble de textes publiés en 2004 par l'Université de Dar es Salam (Journal of population studies).

### **I - Quelques données essentielles pour comprendre la Tanzanie.**

La Tanzanie compte une population de 33 millions d'habitants pour un territoire vaste comme presque deux fois la France. C'est un des pays les plus pauvres de la planète, classé au 208<sup>me</sup> rang mondial, avec un PIB/hab. de 250 dollars, environ. Le taux de croissance démographique est resté très élevé depuis l'indépendance en 1961, avec un doublement de la population tous les vingt ans. L'agriculture reste le secteur dominant, produisant 44% du PIB et employant plus de 75% de la population active. L'espérance de vie y est de 45 ans. En 1961, le président Nyerere avait mis en place une forme de socialisme d'Etat africain, officialisé dans la déclaration d'Arusha en 1967. La collectivisation de l'agriculture se manifesta sous la forme des "Ujamaa villages" au début des années 1970. L'orientation socialiste est abandonnée à la fin de la décennie. Le pays est engagé depuis 1986 dans un plan d'ajustement structurel, piloté par le FMI.

La quasi-totalité des interventions de Dar es Salaam part de ce constat d'un appauvrissement croissant de la population tanzanienne depuis l'année de l'indépendance. Elles tentent d'en démêler les causes au travers des relations conflictuelles entre les cultures traditionnelles, les stratégies de l'Etat et les forces des marchés, locales ou internationales.

### **II - La question culturelle : quelques définitions.**

Fondamentalement, il s'agit d'identifier les comportements des paysans tanzaniens, en fait peu différents de ceux de l'Est africain.

Deux concepts sont utilisés, en anglais dans les textes, pour décrire ces comportements : "Economy of affection" et "Moral Economy". A priori, ils décrivent les mêmes types de comportements, mais des nuances importantes apparaissent quand il s'agit de déterminer leurs significations.

**A - Le concept "Economy of affection"** a été forgé par Goran Hyden. Il pourrait être traduit en français par "Economie des sentiments"... Il nous renvoie en fin de compte à une sorte de philosophie utilitariste, bien dans la tradition occidentale. G. Hyden nous en donne la définition suivante : "Elle est constituée par des investissements personnels dans des relations de réciprocité avec d'autres individus comme moyens d'atteindre certains objectifs qui semblent impossibles à atteindre autrement."

L'auteur nous dit qu'il a été amené à forger ce concept suite au constat de la prédominance des règles et relations informelles au sein du système social. Les caractéristiques prédominantes des paysans en Afrique de l'Est sont les suivantes : ils produisent en vue d'assurer leur subsistance, sur des exploitations de petites tailles, où ils utilisent surtout le travail familial. Cette multitude de petits fermiers répond surtout aux sollicitations locales, informelles, et non pas aux institutions formelles. G. Hyden peut donc nous parler d'une "paysannerie incontrôlée" (uncaptured), à la fois par l'Etat et par le Marché.

Evidemment, il resterait à analyser de manière plus approfondie les raisons de l'échec du socialisme d'Etat, puis de l'économie de marché en Afrique de l'Est.

L'auteur nous offre quelques pistes de réflexion en distinguant quatre formes d'institutions informelles, qui représentent selon lui, des formes particulières de relations avec autrui en vue d'obtenir des avantages: le clientélisme, la coopération (mise en commun des moyens), la relation au dirigeant charismatique et l'auto-défense. Dans la mesure où l'objectif de la relation avec autrui est, en soi, plus importante que la recherche du gain individuel, les motivations et les modalités de l'action "économique" sont très différentes de ce qu'elles sont dans le modèle occidental conventionnel. Il souhaite considérer les paysans comme des individus autonomes dont les actions produisent des situations sociales. Dès lors, une question grave apparaît : "Les institutions informelle prospèrent-elles parce que l'Etat est inefficace et les institutions de marché insuffisamment développées? **Il faudrait dire plutôt que les institutions informelles ne sont pas les conséquences d'une médiocre efficacité des institutions formelles, mais qu'elles en sont la cause.**"

Enfin, G.Hyden nous précise bien que ses concepts ne renvoient à aucune forme de comportement altruiste ou libertaire. Son "économie des sentiments" renvoie à des stratégies de survie dans un environnement socio-économique difficile.

Bien sûr, cette synthèse reste très imparfaite. Mais si nous en restons là, il s'agit bien d'une lecture utilitariste des comportements est-africains.

**B - Le concept d'économie morale** semble avoir été forgé par J.C. Scott en 1976, pour l'étude des sociétés de l'Asie du S-E ("The moral Economy of the Peasant" New Haven & London - Yale University press). Il semble tout à fait proche de celui de "Economy of Affection". Nos collègues japonais s'efforcent de proposer des études de cas comparatifs entre l'Asie, Japon inclus, et l'Afrique. Mais une lecture attentive fait apparaître que leur approche de "l'Economie morale" est beaucoup plus anthropologique, qu'elle met en évidence des faits culturels en soi, qui échappent à la logique utilitariste occidentale.

Nous pouvons nous référer en premier à l'article de K. Sugimura de 2004 -"African forms on Moral Economy in Rural communities: Comparative Perspectives". Se référant à Marshall Sahlins et K.Polanyi, il utilise un modèle de l'échange primitif qui présente deux caractères principaux, la réciprocité dans le don et la redistribution.

La différence principale entre l'Asie et l'Afrique concerne la pratique de réciprocité. Celle-ci doit être équilibrée en Asie. Le contre-don doit être équivalent et intervenir assez rapidement. La pratique africaine est qualifiée de "réciprocité générale", en ce sens que le contre-don n'est pas obligatoirement équivalent; il est admis que le riche offrira davantage que le moins riche. Il n'y a pas non plus d'obligations bien définies concernant les délais de "remboursement" sous forme de contre-don. Le terme "redistribution" renvoie à des objectifs de partage et de reproduction humaine et sociale. Les objectifs de survie, sinon de subsistance, ne sont pas très éloignés. A cet effet, la création de relations sociales fortes et stables entre les individus et les groupes apparaît comme étant la principale forme de richesse. L'accumulation de richesses purement matérielles apparaît comme un objectif secondaire. Au contraire, la pratique des repas journaliers en commun, la destruction de biens au cours de cérémonies festives ou mortuaires, sont des moyens pour créer des solidarités fortes et l'harmonie au sein des communautés qui apparaissent comme la véritable richesse pour les paysans africains (Sugimura).

Certes, il ne faut nullement idéaliser ces formes de l'échange en Afrique. Les études comparatives proposées montrent que, contrairement à ce qui se passe en Asie, la sédentarisation du paysan africain reste fragile. Les croyances et pratiques sont encore influencées par les formes traditionnelles d'activités de chasse, d'élevage pastoral, et de nomadisme plus ou moins fort. La source de "l'Economie morale" africaine se trouve dans ces formes de sociétés pré-coloniales. Dès lors, la question initiales reste valable : l'Economie morale est-elle un frein au développement économique en Afrique ?

### **III - Evolution historique de l'Economie morale africaine.**

Les sociétés traditionnelles subissent des modifications sous l'influence des événements historiques qu'il est toujours important de rappeler. Pour l'instant, nous nous contenterons d'une brève esquisse de ces événements, celle proposée par D. Rutatora en 2004. "Analysis of the Debates on African Peasantry : the Tanzanian Experience", 2004.

**1 - Avant le début de la colonisation** (1884), les formes de sociétés étaient variées en Tanzanie : agriculture primitive, pastoralisme, semi-pastoralisme, chasse, cueillette... Ces formes s'adaptaient aux contraintes écologiques de l'environnement et garantissaient la survie des groupes humains.

**2 - La politique coloniale allemande** (1884-1918) visait à créer une agriculture d'exportation (café, coton, sisal, tabac et canne à sucre) et à favoriser l'installation de colons. Selon un pacte colonial classique, la colonie exportait des produits agricoles et primaires et importait ses biens manufacturés de la métropole. La plupart des tentatives de cultures échouèrent, sauf pour le sisal sur les côtes et le café, faute d'une compréhension du contexte socio-culturel de la colonie. Les grandes plantations détruisaient les formes sociales qui garantissaient la sécurité et la survie des groupes humains et n'offraient en échange que la précarité du travail et la dépendance à l'égard de marchés étrangers inconnus. Les savoirs traditionnels dévalorisés devenaient obsolètes.

**3 - La politique coloniale britannique** (1918-1961) maintint évidemment la logique du pacte colonial et s'efforça d'intégrer les paysans dans l'agriculture d'exportation et l'économie monétaire. Dans un premier temps, les britanniques renoncèrent à créer des grandes plantations capitalistes et coloniales, à cause de leur échec à créer une "colonie de peuplement" en Ouganda. Ils tentèrent donc de développer l'agriculture paysanne dans les produits d'exportation en imposant de nouvelles méthodes culturales. Selon G. Hyden, ces mesures se révélèrent très impopulaires et peu productives à cause de la résistance passive de nombreux paysans.

A partir de 1950, le développement des grandes plantations capitalistes fut à nouveau favorisé. Les mesures coercitives furent abandonnées en faveur de mesures plus incitatives: amélioration des prix de vente, organisation de coopératives de commercialisation... Des succès furent enregistrés avec la forte croissance de la production de café, de coton et de noix de cajou, de sisal. Mais cette expansion de l'agriculture capitaliste tanzanienne ne fut jamais aussi importante que celle du Kenya. La déstructuration des sociétés traditionnelles se poursuit car les plantations utilisaient de la main-d'oeuvre salariée, en partie saisonnière et précaire, transplantée de ses lieux d'origine vers les plantations.

**4 - L'expérience socialiste du Président J. Nyerere** (1967-1980) ne trouve plus de défenseurs affichés. En agriculture, l'objectif proclamé était celui de la modernisation de l'agriculture par l'utilisation des techniques modernes et capitalistiques. Les mêmes préjugés coloniaux sont retenus à l'encontre des paysans africains, considérés comme archaïques. En même temps, l'orientation globale est changée. Il s'agit de se détourner des cultures d'exportation et de favoriser celles qui sont destinées à satisfaire les besoins internes et à garantir l'auto-suffisance alimentaire du pays. La méthode utilisée est celle de la collectivisation des terres et des moyens de production, qui deviendra de plus en plus forcée avec le temps. La création de villages socialistes (Ujamaa) est supposée assurer la production et la livraison des produits à des offices de commercialisation. La lutte contre les paysans riches et l'agriculture d'exportation prit la forme de la parcellisation et redistribution de leurs propriétés, et de la liquidation de leurs coopératives.

En 1980, on constate un déclin global de la production et de la productivité agricoles en Tanzanie. Mais l'auteur ajoute que d'autres facteurs explicatifs doivent aussi être pris en compte : la chute des cours mondiaux des produits primaires, la hausse des prix pétroliers, les sécheresses des années 1970.

**5 - Les programmes d'ajustement structurels** : En réponse à la "crise du développement" des années 1970, La Tanzanie mettra en place deux programmes d'ajustement structurel successifs, l'un national à partir de 1981, et le deuxième sous le contrôle du FMI et de la Banque Mondiale pour la période 1982/3 à 1985/6. Le verbiage répétitif du FMI est bien connu : Libéraliser l'économie, libérer les prix, favoriser les investissements agricoles afin d'obtenir une allocation des ressources plus efficaces et promouvoir la croissance économique. Là encore, l'échec fut patent. "Les PAS ont conduit à la marginalisation des paysans et à leur incapacité à faire face à la détérioration des termes de l'échange." (Rutatora, 2004). C'est la conséquence directe de l'insertion dans le commerce mondial. Ce sont les prix des "inputs" agricoles (engrais, fertilisants, semences) qui ont le plus augmenté. Les prix de vente de nombreux produits d'exportation ont baissé (café, cacao, sisal, noix de cajou); dans le même temps, le gouvernement était forcé de supprimer les subventions sur produits importés, consentis jusqu'alors aux paysans.

Les paysans se sont donc recyclés dans des productions locales moins coûteuses et plus rentables: productions légumières et horticoles aux abords des villes.

**6 - La situation actuelle de l'agriculture** apparaît difficile. S. Maghimbi nous en dresse un portrait peu complaisant ("Small is a curse: The Stagnation of Peasant Economy and Moral Economy in Tanzania since Ujamaa" - 2004). Aujourd'hui, la majorité des tanzaniens sont des paysans pauvres qui survivent sur des petites exploitations peu productives. La stagnation de l'agriculture et la forte croissance démographique depuis 1970 entraînent une situation de pauvreté aiguë pour une majorité des ruraux. Le niveau des techniques agricoles est rudimentaire, de sorte que le paysan isolé est incapable d'agrandir ses parcelles cultivées. Les moyens techniques et financiers font défaut pour

engager des actions d'agriculture intensive et accroître la productivité de la terre et des hommes.

Ce déclin de la paysannerie tanzanienne apparaît très favorable au développement de "l'Economie morale". La marginalisation les incite à mettre l'emphase sur le contenu moral de leur économie de subsistance. Un développement capitaliste et commercial rapide minerait les fondements de cette "Economie morale".

#### IV– L'ECONOMIE MORALE PEUT-ELLE AIDER LE DEVELOPPEMENT ?

La question n'est pas explicitement posée. Nous venons de voir que certains voudraient s'en débarrasser comme symbole d'un passé révolu, et comme manifestation d'une grande pauvreté croissante. Mais l'alternative d'une modernisation sous la forme d'une insertion dans la DIT capitaliste (maintenant baptisée "mondialisation") n'apparaît pas non plus crédible. Dès lors quoi ?

La majorité des contributions de la conférence de Dar Es Salam 2005 s'efforcent, avec talent, de décrire le fonctionnement de l'Economie Morale, en soi, dans des pays de l'Est africain, sans l'insérer dans une quelconque problématique de la croissance ou du développement économique. Néanmoins, quelques leçons intéressantes peuvent en être dégagées. Citons donc quelques unes des propositions apparues les textes de 2005, à vocation purement anthropologique au départ :

1 - **L'Economie morale privilégie la fonction reproductive de la société** aux dépens de la fonction productive (Kumiko Sakamoto). Cette dernière notion n'est pas clairement définie, même si le Japon est cité comme exemple d'un pays privilégiant la production aux dépens de la reproduction, ceci de manière étroitement démographique. En d'autres termes, on pourrait dire que les systèmes traditionnels se préoccupaient des intérêts à long terme de la société, sur trois générations au moins, alors que nos systèmes actuels privilégient les objectifs à court terme. Une enquête précédente du même auteur en 2004, montrait qu'en Tanzanie, les générations plus âgées, à partir des trentenaires, étaient plus favorables au maintien des objectifs de l'Economie morale, alors que les jeunes générations s'y montraient indifférentes ou même hostiles à son maintien. Les facteurs explicatifs de ces attitudes ne sont pas abordés.

2 – Cette première considération est importante, car toutes les contributions s'accordent au moins sur un point. **L'organisation économique et sociale traditionnelle** avait un objectif prioritaire : garantir l'accès aux subsistances, et par extension assurer la survie des groupes humains vivant dans des conditions environnementales difficiles, sinon précaires. Ces sociétés avaient des stratégies endogènes, par définition, car visant à assurer l'auto-subsistance des groupes. L'échange existait mais n'avait aucune fonction économique au sens moderne du terme. Il visait avant tout à forger des relations sociales fortes et stables à l'intérieur des groupes et entre les groupes voisins. Plutôt que de parler d'échange, il vaut mieux se référer aux différents systèmes de dons et de contre-dons, à degrés de réciprocité divers, qui ont existé dans le monde entier. Dans les cas où l'obligation de réciprocité disparaît, on passe au don solidaire pur. Cette dernière pratique était obligatoire dans les anciennes ou actuelles religions, la dîme dans l'église, la zakhat en Islam... L'aide aux plus pauvres est une obligation traditionnelle élémentaire.

3 – **La cohérence sociale et la survie** sont aussi assurées par des systèmes de règlements et d'obligations strictes, renforcés par des rituels religieux ou magiques. Refuser de s'y soumettre, c'est s'exposer à des sanctions, à l'exclusion sociale en dernière instance, sanction quasiment mortelle (cf. A. Mvungi, D. Mashauri, N.F. Madulu concernant la gestion de l'eau pour l'irrigation traditionnelle. ...). Cet aspect coercitif de l'Economie morale n'est pas toujours bien pris en compte dans les contributions. Dans bien des cas, la coercition pourra être considérée comme pesante pour les membres du groupe.

4 - Plusieurs contributions tendent à montrer que l'Economie Morale traditionnelle en Tanzanie avait permis d'élaborer **des méthodes originales et efficaces de gestion des ressources** en eau et de conservation des sols. Ces méthodes étaient adaptées à la fois au niveau des techniques utilisées par les populations et à l'écologie régionale, c'est-à-dire aux ressources et conditions naturelles prévalentes. Plusieurs études ont été proposées : La gestion de l'eau dans les zones arides ou semi-arides tourne autour du problème de l'entretien, de la gestion et de l'accès aux puits et aux points d'eau dans ces zones. Un autre exemple concerne la l'entretien et la conservation des sols en altitude, sur les collines du Mbinga en Tanzanie (D. Rutatora). Il faut aussi citer l'étude concernant une expérience réussie de replantation de forêts réussie dans le district de Shinyanga, Tanzanie, en utilisant le système traditionnel des ressources dit "Ngitili" (F. Shechambo).

D'autres contributions mettent en évidence les comportements d'entraide et de solidarité dans l'Economie Morale.

5 – Plusieurs contributions s'intéressent au **phénomène d'échange de temps de travail** entre paysans sur la base la réciprocité et de l'entraide. Il y a le cas, qui peut sembler classique, d'entraides mutuels entre paysans durant les périodes de récoltes. Une heure de travail reçu doit être rendu. Cette période est aussi festive, avec l'organisation collective de "fête de la bière" en Ouganda de l'Est (S. Shiraishi). L'auteur note que ces fêtes sont en forte régression, et fournit trois facteurs explicatifs : la montée de l'économie commerciale et des religions islamique et pentecôtiste. Ces trois facteurs sont-ils liés ? Dans la communauté des Sagara en Tanzanie (décrite par K. Sugimura), le caractère de

solidarité collective lié au travail salarié apparaît plus net. Les paysans choisissent de se faire embaucher comme salariés surtout en période de disette. Décembre est le mois le plus difficile pour les paysans. C'est un mois de soudure difficile entre deux récoltes alimentaires. Les disettes peuvent se transformer en famines. Les ressources monétaires des paysans sont au plus bas car ils sortent aussi d'une période de festivités, en particulier de mariages. Il est donc considéré comme normal que les paysans plus fortunés " aident " les plus pauvres en les employant comme salariés. Paradoxalement, le travail salarié s'organise sur décision du salarié.

#### **6 - Echecs des gouvernements et des ONG dans leurs politiques de développement et d'aide.**

De nombreux intervenants ont évoqué les échecs passés des politiques agricoles en Tanzanie, qu'elles soient mises en œuvre par des organisations gouvernementales ou d'aide internationale (ONG). Ils sont tous d'accord dire que la cause principale de ces échecs a été l'incapacité des fonctionnaires nationaux ou internationaux à prendre en compte les besoins réels du monde paysan. Il convient de souligner ici que c'est l'héritage colonial qui fait problème.

En effet, le réflexe habituel et constant des organisations internationales, qu'elles soient gouvernementales ou non gouvernementales, est de considérer que les populations traditionnelles des pays du tiers-monde restent arriérées et disposent de techniques rudimentaires, tout aussi arriérées. Donc, leur devoir " moral " est d'aider les pays pauvres. Les élites académiques des pays pauvres ont souvent accepté ces postulats comme vrais. Ici, dans les contributions, ce sont les paysans tanzaniens qui jugent les fonctionnaires nationaux ou internationaux. Ceux-ci sont jugés incompétents, peu fiables et bornés. Leur inculture en matière d'anthropologie les rend inaptes à comprendre les préoccupations des paysans pour tout ce qui concerne leur survie : méthodes d'entretien et de gestion des sols, de l'eau, des relations sociales... Dès lors, les projets, même correctement financés, sont rejetés par les paysans qu'ils prétendent aider. Ils sont voués à l'échec car jugés dangereux pour la survie des populations.

Les paysans résistent, mais pour combien de temps encore ?

#### **7 – L'Economie Morale franchira-t-elle enfin le pas décisif en matière de politique de développement agricole et économique, c'est-à-dire la définition de l'objectif qu'elle s'assigne à elle-même ?**

La majorité des contributeurs s'inquiète à juste titre de la stagnation chronique de l'économie rurale, en Tanzanie ou ailleurs en Afrique, et de la paupérisation croissante des paysans. Mais personne ne tente de répondre à la question : que produire ? Plus fondamentalement, cela renvoie à la question : le développement économique doit-il être exogène ou endogène ? La théorie économique la plus académique affirme que le développement doit être exogène. L'Economie Morale semble ignorer l'existence d'une telle réponse. Est-ce un hasard ? De même, la science économique affirmera que les réponses de l'Economie Morale ne sont nullement pertinentes. Le fossé est total entre deux univers qui s'ignorent.

**Que produire ?** Rappelons donc les termes du débat.

La logique de théorie économique dominante est uniquement fondée sur le principe d'insertion de tous les pays, aussi pauvres et démunis fussent-ils, dans la division internationale du travail en vigueur. De manière plus trompeuse, on appelle cela " s'adapter à la mondialisation ". Ce discours répétitif est relativement vieux. Il date, au moins de 1776, quand A. Smith en formula la première esquisse. Il s'agissait de montrer que la participation au commerce international, libre et concurrentiel, est la source efficace de toute croissance et de toute prospérité. Les institutions internationales, le FMI en tête, disent toutes la même chose. L'Europe des vingt-cinq a tenté d'en faire un principe constitutionnel.

Or, la continuité entre cette stratégie d'insertion des pays dans la DIT et les politiques coloniales des puissances européennes est frappante. Dans le cas de la Tanzanie, quelle est la différence entre la politique coloniale allemande, puis celle des britanniques et celle proposée aujourd'hui par le FMI agent de tutelle ? Aucune. Il s'agit toujours d'encourager le développement de quelques productions agricoles d'exportation et l'insertion, au dernier rang de la hiérarchie mondiale, du pays dans la DIT. Car la Tanzanie n'a pas, et n'aura pas de sitôt, d'avantage absolu ou comparatif dans l'industrie.

En réalité, la situation de la Tanzanie apparaît précaire. Les statistiques concernant les exportations du pays sont préoccupantes. Peut-on imaginer que ce pays va s'enrichir en se spécialisant, si faiblement, dans la production de noix de cajou, de coton ou de café ? L'insertion dans la DIT a toujours les mêmes conséquences, partout : la destruction des sociétés traditionnelles et de leur Economie Morale. La paysannerie tanzanienne arrive au bout de sa capacité à résister. Ce qui la menace désormais c'est un exode rural massif, avec tous les effets dangereux de déstructuration sociale que cela comporte.

#### **Première conclusion.**

Le bilan global de plus d'un siècle (1884- 2005) de politiques agricoles coercitives imposées à la Tanzanie, pays pauvre, est très lourd. Ces politiques coercitives, plus ou moins violentes selon les périodes, avaient un objectif commun : l'insertion de la Tanzanie dans le système de "division internationale du travail" mis en place au cours de la dernière vague d'expansion coloniale européenne, celle des dernières décennies du XIXe siècle. Pour des raisons qui restent à déterminer, "l'Economie morale" tanzanienne a montré une forte capacité de résistance, d'où l'expression de G.

Hyden : paysans incontrôlés. Malheureusement, cette résistance a eu un prix : une stagnation durable de la production et de la productivité agricoles dans un contexte de forte croissance démographique.

Une politique alternative et endogène, plus démocratique que par le passé, est-elle encore possible ? Elle impliquerait la nécessité de prendre en compte les croyances et les comportements réels des paysans, décrits grâce au concept “ d’ Economie morale ”.